



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Etudiants

Question écrite n° 10485

#### Texte de la question

M Georges Chavanes attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation critique que connaît le logement social des étudiants dans notre pays. Il lui demande en particulier quelles dispositions il envisage de prendre pour soutenir l'action des associations sans but lucratif qui gèrent des foyers-residences, comme ceux qui sont regroupés au sein de l'Union nationale des maisons pour étudiants (UNME), en complément des lits, malheureusement insuffisants, proposés par les centres régionaux des œuvres universitaires.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'Union nationale des maisons d'étudiants, qui rend des services appréciables au niveau du logement des étudiants, a fait connaître, par l'intermédiaire de ses représentants, les difficultés financières qu'elle rencontre, notamment au niveau de l'entretien du patrimoine, et sollicite une aide de l'Etat. La question est actuellement à l'étude et des propositions seront faites pour essayer d'aider cette association à poursuivre son action.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Chavanes Georges](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10485

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 1989, page 1089